

## Attribution d'une subvention « Patrimoine »

**Fédération des maisons de Loire de la Région Centre** – Sensibiliser le public scolaire de cycle 3 (CM2) au risque inondation

La Fédération des Maisons de Loire de la Région Centre a élaboré pour l'année scolaire 2014-2015 un projet intitulé « Sensibilisation au risque inondation ». Celui-ci vise à renforcer la culture du risque inondation en proposant gratuitement des modules de sensibilisation aux élèves de CM2 dont l'école est sur une commune située en zone inondable de la Loire. Pour cette période, la Fédération espère pouvoir faire participer 100 classes soit 2 500 à 3 000 élèves.

L'action de la Fédération est de concevoir des outils d'accompagnement pour les enseignants (réalisation d'un livret pédagogique) et organiser sa diffusion (sous format numérique), préparer et réaliser des modules d'animation et favoriser la valorisation des connaissances acquises lors de ces modules.

Lors du Bureau du 7 février 2014, la partie du projet relative à l'année civile 2014 a été présentée et une subvention de 11 380 € (10 % du budget présenté pour l'année 2014) a été attribuée.

Par courrier du 5 septembre 2014, la Fédération sollicite l'Etablissement afin d'obtenir un financement pour la partie du projet se déroulant sur l'année 2015, soit un montant de 5 117 € (cf. tableau ci-dessous).

CHARGES		PRODUITS			
		Région	SGAR	EPLoire 2014	EPLoire 2015
<b>Fonctionnement 2014/2015</b>					
MDL18	21 789 €	17 431 €	2 179 €	1 503 €	676 €
MDL45	29 160 €	23 328 €	2 916 €	2 011 €	904 €
MDL41	28 755 €	23 004 €	2 876 €	1 984 €	892 €
Observatoire Loire	32 724 €	26 179 €	3 272 €	2 257 €	1 015 €
MDL37	31 671 €	25 337 €	3 167 €	2 185 €	982 €
Fédération	5 871 €	4 697 €	587 €	405 €	182 €
<b>Investissement 2014/2015</b>					
Maquette maisons x3	9 000 €	7 200 €	900 €	621 €	279 €
Maquette hydraulique	6 000 €	4 800 €	600 €	414 €	186 €
<b>Totaux</b>	<b>164 970 €</b>	<b>131 976 €</b>	<b>16 497 €</b>	<b>11 380 €</b>	<b>5 117 €</b>

Pour mémoire, l'Etablissement était intervenu financièrement en 2012, pour la mise en place d'une phase test de ce projet en apportant un financement de 9 684 € (Délibération n°12-177 du Bureau du 14 novembre 2012).

Les services de l'Etablissement confirment leur disponibilité pour un appui technique au développement du projet dont il s'agit, auquel ils n'ont pas été associés et pour lequel il semble que des économies par mutualisation de moyens pourraient être envisagées.

Enfin, eu égard à la nature de l'opération, il apparaît opportun d'inviter le bénéficiaire de la subvention à porter une attention particulière à la visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire, avec notamment la présence du logo sur tous les supports de diffusion et de communication liés à l'opération.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

Intitulé des projets soumis	Porteur	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Sensibiliser le public scolaire de cycle 3 (CM2) au risque inondation	Fédération des maisons de Loire de la Région Centre	164 970 €		X	X	16 497 €	10 %	A noter qu'une partie de cette demande a été accordée pour un montant de 11 380 € lors du Bureau du 7 février 2014.

*X = Éligibilité : A à l'itinérance à l'échelle du bassin ; B à l'interrégionalité et l'interdépartementalité ; C à l'exemplarité, l'innovation et au caractère reproductible des interventions*

- 1) pour les « produits » : subvention à hauteur de 10 % ou jusqu'à hauteur du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre de l'EP Loire, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit,
- 2) pour les « manifestations » : subvention à hauteur de 5 %, avec pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité de l'EP Loire.

*avec, s'appliquant dans les deux cas, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement*